

BTP : Sécuriser le dernier bulletin de paie

1 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Responsables paie, gestionnaire paie, comptables, chargés du traitement des bulletins de paie et de la DSN et de l'administration du personnel dans le BTP

Pré-requis

Avoir une expérience de la gestion de la paie et de l'administration du personnel dans le BTP, connaître les fondamentaux de la paie et de la DSN
Etre à jour de l'actualité réglementaire

Matériel : calculatrice, blocs notes et ordinateur portable

Objectifs pédagogiques

Conserver son autonomie dans la gestion du personnel du BTP et optimiser sa performance

Description / Contenu

Activité : Le traitement de la paie lors d'un départ de salarié dans le cadre d'une rupture conventionnelle individuelle

- Identifier les indemnités redevables par rapport au motif de rupture et aux spécificités de l'activité et le profil du salarié
- Repérer le traitement social et fiscal des indemnités dues et les retranscrire en pratique
- Définir l'ancienneté en fonction des différentes sources (droit du travail, convention collective) pour comprendre les impacts dans le bulletin de salaire
- Identifier les éléments impactant le calcul des indemnités de départ
- Etablir et valider une check-list des formalités et documents nécessaires pour la réalisation du dernier bulletin de salaire
- Identifier l'évolution du coût d'une indemnité de rupture conventionnelle individuelle

Modalités pédagogiques

Avant : questionnaire de connaissance des pratiques

Pendant : des mini cas en recherchant des actions correctives, exposés et échanges interactifs d'expériences

Après : questionnaire d'évaluation des connaissances et de satisfaction

Moyens et supports pédagogiques

Diaporama ou assimilé sans corrigé et avec corrigé

Possibilité d'accéder à un webinar projet de loi de financement Sécurité Sociale 2024 ou ressources sur les nouveaux barèmes

Modalités d'évaluation et de suivi

Quizz d'évaluation des acquis de connaissances (pré et post-formation)

Enquête de satisfaction



Attestation des acquis de connaissances (sous réserve du respect des méthodes et des modalités réalisées)